

L'habilitation BR et BC doit être renouvelée régulièrement, avec une périodicité recommandée de 3 ans, pour garantir que les connaissances et les pratiques restent à jour en fonction des évolutions technologiques et réglementaires.

Public concerné : "Aux techniciens de maintenance, agents de dépannage, ou toute personne amenée à intervenir pour des opérations de dépannage, d'entretien ou de réparation sur des installations électriques basse tension.

Aux responsables d'équipe chargés de la consignatio

Prérequis : Avoir des connaissances de base sur l'électricité ou avoir suivi une formation habilitation électrique de niveau inférieur (par exemple, BS ou BE).

Avoir une première expérience dans le domaine de la maintenance ou de l'intervention sur des installations

Objectifs : Actualiser les connaissances sur les risques électriques et les bonnes pratiques de sécurité.

Revoir les procédures de consignation et d'intervention.

Adapter les pratiques en fonction des nouvelles réglementations et des évolutions des installations électriques.

Contenu de la formation :

Rappel des concepts théoriques liés à la basse tension et aux risques électriques.

Exercices pratiques pour réviser les procédures de dépannage, de consignation et de déconsignation.

Mise à jour sur les nouvelles normes de sécurité et réglementations.

Révision des procédures d'urgence et des gestes de premiers secours.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques : Présentation des principes de l'électricité, des risques et des mesures de sécurité.

Démonstrations pratiques : Utilisation des équipements de consignation et d'intervention (EPI, outils, etc.) pour illustrer les bonnes pratiques.

Études de cas : Analyse de situations réelles d'accidents ou de pannes pour comprendre les erreurs et les risques.

Exercices pratiques : Réalisation d'interventions de dépannage et de consignation sur des maquettes ou des installations simulées.

Questionnaires et tests : Évaluation régulière des connaissances à travers des QCM et des exercices pratiques.

Échanges et retours d'expérience : Discussions interactives pour partager les bonnes pratiques observées sur le terrain et les difficultés rencontrées.

Modalités d'évaluation : Évaluation finale : À l'issue de la formation (initiale ou recyclage), une évaluation des compétences théoriques et pratiques est réalisée par des tests (QCM) et des exercices pratiques.

Délivrance : Attestation d'habilitation : Une attestation d'habilitation BR-BC est délivrée aux participants ayant réussi les évaluations. Cette attestation est valable 3 ans.

Durée : 1,5 jours soit 10 heures 30

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 170€ net de TVA

Prix Intra HT : 1350€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.

Recyclage : *L'habilitation électrique pour les non-électriciens doit être renouvelée périodiquement. La durée de validité de l'habilitation est généralement de 3 ans.*